

REGLEMENT RUN AND BIKE DE CONTY

ASSOCIATION LA ROUE COOL VTT CONTY

Article 1 : Organisation

Le Run&Bike est organisé par La ROUE COOL VTT, club VTT de Conty et est inscrit au calendrier VTT UFOLEP 80.

Article 2 : Présentation

L'épreuve, conviviale et accessible à tous est ouverte à toutes personnes licenciées ou non, âgées de 10 ans et plus. Le Run&Bike est une course qui se déroule par équipe de deux concurrents avec un seul VTT (l'un court pendant que l'autre pédale).

Les coureurs s'élanceront en premier avec 2 min d'avance et seront rejoints par les vététistes pour effectuer ensemble le parcours défini. C'est une course où les équipiers restent groupés, le VTT servant de témoin pour un passage de la main à la main avec prise de relais de durée libre.

Les équipiers doivent passer ensemble la ligne d'arrivée.

Article 3 : Parcours

Le parcours du Run&Bike est constitué d'une boucle de 12 km à faire 1 ou 2 fois selon la formule choisie et la catégorie dans laquelle se trouve l'équipe.

L'épreuve se déroule sur un circuit tout terrain avec une majorité du parcours en chemin dont la coulée verte reliant Conty à Loeuilly.

Dans le souci de respecter la nature, il est strictement interdit de jeter des débris sur le parcours. Toute ignorance de cette règle entraînera la disqualification de l'équipe.

Article 4 : Règles de course

Le port du casque à coque rigide (jugulaire fermée) est obligatoire du départ à l'arrivée pour l'équipier en possession du VTT.

Les participants sont tenus de respecter le Code de la route et ne devront emprunter que la moitié droite de la chaussée. Les organisateurs ne seront pas responsables des accidents survenus en dehors de cette limite.

Interdiction de monter à deux simultanément sur le VTT.

Le dossard doit être porté par chaque concurrent pendant toute la durée de l'épreuve.

Il est interdit aux concurrents de recevoir une aide extérieure sous peine de disqualification.

Le directeur de l'épreuve peut prendre toutes mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.

Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des commissaires de course, celles-ci sont sans appel.

Article 5 : Licences

Les licenciés UFOLEP ou FSGT présentent leurs licences au moment du retrait du dossard.

Les non-licenciés doivent présenter un certificat médical d'aptitude au triathlon ou Run&Bike en compétition de moins de 1 an.

Article 6 : Engagement

Inscriptions uniquement par internet via le site sport-up.fr

règlement disponible sur le site <http://www.vttlarouecool.org> et sur le site sport-up.fr

Règlement par carte de crédit en ligne.

Tarifs 2017 : 10€ par équipier soit 20€ par équipe

5€ pour les catégories jeunes 1 et jeunes 2

Le nombre d'inscription est limité à 150 équipes par course. Quelques inscriptions peuvent être prises en compte le jour de l'épreuve dans la limite des places disponibles avec une majoration de 10€ par équipe.

En cas d'annulation de la course, aucun remboursement ne pourra être réclamé à l'organisateur.

Licences ou certificats médicaux à présenter au secrétariat le jour de l'épreuve.

Article 7 : Responsabilité

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts pour les risques en Responsabilité Civile auprès de la MACIF.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance provoqué par un mauvais état de santé, de perte ou de vol de matériel.

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit. L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement.

La réglementation générale est celle de l'UFOLEP.

Article 8 : Catégories

Séniors homme: 2 hommes de 19 à 39 ans inclus (distance au choix de 12 ou 24 km)

Vétérans homme: 2 hommes de 40 ans et plus (distance au choix de 12 ou 24 km)

Féminines: 2 femmes de plus de 19 ans (distance de 12 km)

Mixte: 1 femme et 1 homme (distance de 12 km)

Jeunes 1 : 2 jeunes de 10 à 12 ans inclus (distance unique de 5 km)

Jeunes 2 : 2 jeunes de 13 à 15 ans inclus (distance unique de 8 km)

Jeunes 3 : 2 jeunes de 15 à 18 ans inclus (distance unique de 12 km)

Famille: 1 jeune de 12 à 15 ans inclus avec 1 adulte de 19 ans et plus (distance unique de 12 km)

Récompenses aux 3 premières équipes par catégorie et par distance

Article 9 : Programme

08h00 à 08h45: Remise des dossards

09h30: départ des catégories adultes, famille et jeunes 3

11h00: départ des catégories jeunes 1 et jeunes 2

Podium 30' après l'arrivée de la dernière équipe de chaque course

Ravitaillement sur le parcours à l'issue de la 1ère boucle pour la distance 24km et pour tous à l'arrivée.

I

Article 10 : Accès

départ et arrivée du centre équestre du Val de Selle de Conty

Pour la Roue Cool VTT, son président

Julien Piau